

COURS DE GUITARE

Marie-Christine Voirol
Professeur indépendant



www.guitare-bulle.ch

RÈGLEMENT & CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

L'inscription peut se faire en tout temps.

En cours d'année nous nous efforçons d'y donner suite, dans la mesure des places disponibles.

En s'inscrivant, l'élève s'engage pour le trimestre entier.

A chaque trimestre, l'élève est réinscrit d'office.

2. Année scolaire - Vacances

L'organisation des cours s'adapte au calendrier des vacances scolaires en vigueur dans le canton de Fribourg.

3. Paiement

La facturation est établie mensuellement avec conditions de paiement pour le 30 du mois précédant les cours.

Les cours manqués par l'élève ne sont pas déductibles des factures mensuelles.

4. Démission

La démission en cours de trimestre n'est pas possible. La démission pour la fin d'un trimestre doit être présentée par écrit, un mois avant l'échéance du trimestre. L'élève qui n'a pas présenté sa démission dans les temps reste inscrit pour le trimestre suivant.

5. Absences

Les cours manqués par l'élève ne sont pas remboursés.

Les absences pour cause de longue maladie de plus de 4 semaines, sur présentation d'un certificat médical ne seront pas facturées.

Vuadens, le 11 novembre 2014

Ch. de la Rochetta 32 - 1635 La Tour-de-Trême - 079 825 79 04 -
mcvoiro@gmail.com

Banque Raiffeisen, 1628 Vuadens - IBAN CH50 8010 7000 0013 8915 0